

En Bref

Céréales (p. 4)

Stade	Stade principal : 2 feuilles (65% des parcelles suivies cette semaine).
Limaces	Conditions climatiques moyennement favorables à leur activité dans les prochains jours. Vigilance dans les parcelles à risque agronomique élevé.
Pucerons	Très peu observés dans les parcelles du réseau : aucun dépassement de seuil de nuisibilité. Conditions climatiques annoncées peu favorables (températures fraîches, vent et fréquentes précipitations) aux vols des pucerons. Maintenir une surveillance dans les parcelles semées précocement et sans protection insecticide. Risque faible .

CEREALES

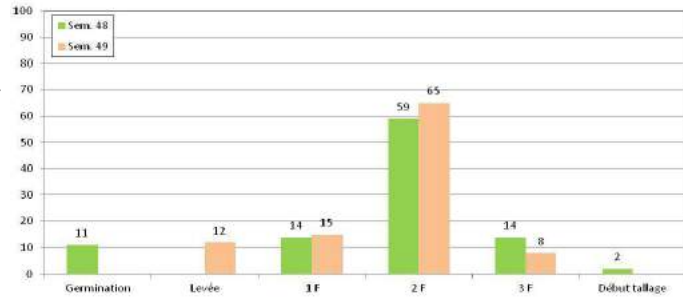
34 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 3, Finistère : 13, Ille-et-Vilaine : 12 et Morbihan : 6).
24 parcelles de blé, 10 parcelles d'orge et 0 parcelle de triticale

Stades

Les parcelles observées du réseau sont comprises entre les stades « levée » et « 3 feuilles » (pour trois parcelles de blé et d'orge semées le 25 octobre et le 1^{er} novembre en Ille-et-Vilaine et dans les Côtes d'Armor).

65% des parcelles du réseau sont au stade « 2 feuilles ».

Les stades ont très peu évolué depuis la semaine dernière.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limaces : maintenir une surveillance dans les parcelles à risque agronomique élevé

Observations du réseau : peu d'évolution constatée des dégâts depuis les derniers relevés

Les conditions climatiques de la semaine dernière ont été moyennement favorables à l'activité des limaces.

Sur 19 pièges relevés, des piégeages ont été faits dans 4 pièges (21%) avec en moyenne 4 limaces / m².

Des dégâts ont été notés dans 15 parcelles sur 34 suivies (44% des parcelles) avec en moyenne 11% des plantes atteintes.

Une parcelle dépasse le seuil indicatif de risque. Elle a un précédent à risque (colza) et a été semée en non labour.

Mise en œuvre de la surveillance dans les parcelles :

Période d'observation : Du semis jusqu'au stade « 3 feuilles ».

Deux types de suivi sont mis en place : le piégeage et l'observation des plantes.

Le piégeage est un indicateur utilisable avant la levée. Puis, ce sont les dégâts directs observés sur la culture qui sont importants.

Pour le **piégeage**, il s'agit d'évaluer la présence des limaces dans les parcelles à l'aide de pièges. Des pièges de type INRA peuvent être achetés auprès des distributeurs. Une autre solution est de fabriquer un piège (un morceau de carton ondulé recouvert d'une feuille plastique). Le piège doit être appliqué sur le sol et humidifié avant de le poser, mais ne pas arroser le sol au moment de la pose, pour avoir une vision du risque réel. Pour cette même raison, il ne faut pas placer de granulés anti-limaces sous le piège.

Pour une surveillance efficace, 4 pièges de 50 cm x 50 cm doivent être installés et espacés au minimum de 5 m, permettant de couvrir un mètre carré de surface.

Pour l'**observation des plantes**, il s'agit d'examiner 20 plantes prises au hasard pour constater la présence ou non de dégâts.

Facteurs favorables :

- Un climat doux et pluvieux avant le semis et à la levée,
- Des sols argileux et motteux favorisant des abris et les déplacements des limaces dans les anfractuosités du sol,
- Un précédent cultural à risque offrant de la nourriture aux limaces, le précédent le plus à risque étant le colza,
- La présence de résidus de cultures abondants procurant humidité et nourriture.

Analyse de risque :

Une seule parcelle, cette semaine, a dépassé le seuil indicatif de risque.

Dans les prochains jours, les températures vont rester fraîches ce qui devrait maintenir une faible activité des limaces.

Maintenir néanmoins une vigilance dans les parcelles à risque agronomique élevé.

Seuil indicatif de risque :

- Avant la levée : à partir de 20 limaces / m² piégées et une dynamique de piégeage croissante.
- Après la levée : plus de 20% des plantes présentant des dégâts.

Pucerons : présence peu remarquée dans les parcelles du réseau

Observations du réseau : toujours très peu d'observations de pucerons dans les parcelles

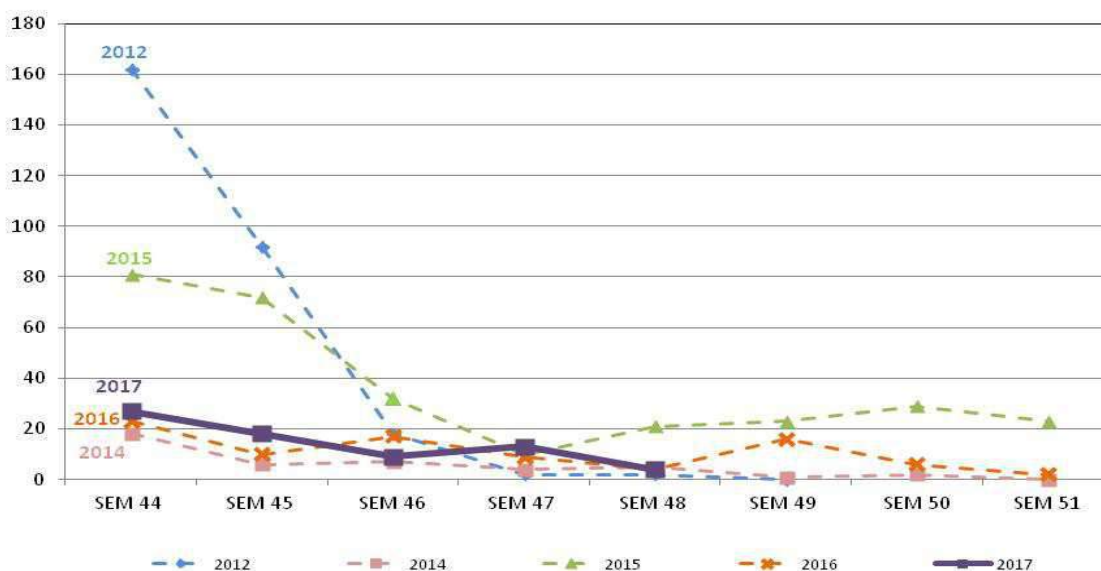
Sur 15 pièges relevés cette semaine, des pucerons ont été vus dans un seul piège situé à Saint Ségat (29).

Sur 32 parcelles observées, aucun puceron n'a été vu dans les parcelles du réseau.

Aucun dépassement de seuil indicatif de risque.

Les données ci-dessous (cf. graphique) sont issues de la tour à aspiration de l'INRA de Rennes. Cela nous renseigne sur l'activité des vols de pucerons (*Rhopalosiphum padi* : principal vecteur de la JNO à l'automne) et le nombre de pucerons piégés (plaques ou tour à aspiration) donne une indication sur le risque potentiel (mais pas d'indication sur le pouvoir virulifère).

Nombre de pucerons capturés hebdomadairement par la tour à aspiration de l'INRA de Rennes (pour 2012-2014-2015-2016-2017)



Au cours de la semaine dernière, les piégeages de pucerons ont diminué.

Mise en œuvre de la surveillance dans les parcelles :

Période d'observation : De la levée jusqu'au stade « 3 feuilles ».

Deux types de suivi sont possibles : le piégeage et l'observation des plantes.

- Le piégeage à l'aide de plaques engluées jaunes pour repérer l'arrivée des pucerons sur les parcelles.
- L'observation des plantes : regarder à contre-jour 50 plantes prises au hasard dans la parcelle pour constater la présence ou non de pucerons sur les plantes. L'observation est plus facile par temps sec et ensoleillé.

Facteurs favorables :

- Semis précoces,
- Repousses de céréales dans la parcelle ou dans l'environnement proche ou d'autres cultures avec présence de pucerons (maïs),
- Températures douces après la levée, temps sec.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées (températures fraîches, vent et averses fréquentes) ne seront pas favorables aux vols de pucerons mais restent favorables pour la survie des pucerons sur les plantes.

Il est important d'aller observer les parcelles lors des périodes ensoleillées (voir ci-dessus paragraphe sur la surveillance).

Maintenir une surveillance dans les parcelles semées précocement et sans protection insecticides.

Risque **faible**.

Seuil indicatif de risque : 10% des pieds colonisés par au moins un puceron ou présence de pucerons pendant plus de 10 jours dans la parcelle.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Arvalis-Institut du Végétal, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, Duclos Solutions, D2n, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gruel Fayer, Lycée de Bréhoulou.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Anthony GERARD / Nathalie SAULAIS
Animateurs Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.